



## Après le 13 décembre 2021, on continue le 18 janvier 2022 !

Le 13 décembre 2022, s'est tenue la RPN salaire dans les locaux de l'UCANSS pendant que 26% du personnel étaient en grève pour revendiquer une augmentation significative de la valeur du point.

Cette grève a contraint l'employeur à :

- Réclamer une enveloppe supplémentaire au Ministère permettant l'augmentation de la RMPP,
- Envisager une mesure financière en faveur des bas salaires,
- Programmer une nouvelle Réunion Paritaire le 18 janvier 2022.

**Les Fédérations CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC et SUD conviennent que ces avancées sont insuffisantes** car l'augmentation de la RMPP de 0,38% en 2022, ne permet pas l'attribution d'une mesure collective et encore moins l'augmentation significative de la valeur du point.

**Les fédérations réaffirment la nécessité et l'urgence de l'augmentation de la valeur du point.**

Dans la continuité de la grève du 13 décembre, de la pétition, les fédérations appellent leurs syndicats à déposer partout des préavis de grève pour le 18 janvier 2022, jour de la prochaine RPN « salaire ».

D'ores et déjà, les syndicats de certains organismes appellent à la grève pour cette journée.

**Nous devons amplifier la mobilisation pour obtenir du Comex et du Ministère, une augmentation significative de la valeur du point.**

Paris, le 10 janvier 2022

Pétition : <https://www.change.org/AugmentezlaValeurduPointSécu>